

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES



**Deviens acteur
de ta ville !**



SAMEDI 24 AVRIL 2021

TU HABITES BETHISY-SAINT-PIERRE ?

**TU AS DES PROJETS,
DES IDEES, DES ENVIES ?**

**TU PEUX VOTER
TU PEUX ÊTRE CANDIDAT
(du CM1 à 17 ans)**

**AGIS POUR
TA VILLE !**

LE CCJ, c'est quoi ?

Le Conseil Communal des Jeunes représente les jeunes de la commune et porte différents projets menés pour améliorer le quotidien de tous.

ÊTRE ÉLU-E, pour quoi faire ?

- Représenter ta génération
- Faire entendre les idées des jeunes
- Participer à la vie locale
- Proposer, élaborer et mener des projets
- Découvrir le fonctionnement de la démocratie

LE CCJ, ça marche comment ?

- Le Conseil Communal des Jeunes est constitué de 16 jeunes élus pour deux ans.
- Le C.C.J. met en place des groupes de projets en fonction des centres d'intérêt de chacun : sport, solidarité, environnement...
- Il se réunit 1 à 2 fois par mois, le mercredi et/ou le samedi matin.

Projets réalisés par les élu-e-s du précédent mandat :

- ▶ Installation de « Toutounets » dans la commune,
- ▶ Aménagement d'un accès aux abris-bus du Clos Cadot,
- ▶ Prévention pour les scolaires, soirée collégienne, etc...

Devenir **CANDIDAT-E**

Pour être candidat-e aux élections du Conseil Communal des Jeunes, tu dois impérativement :

- Habiter Béthisy-Saint-Pierre
- Être élève à partir de la classe de CM1 et avoir moins de 18 ans le jour des élections
- Déclarer ta candidature avant le 11 avril 2021 et la déposer en Mairie de Béthisy-Saint-Pierre

Pour pouvoir **VOTER**

Pour pouvoir voter aux élections du Conseil Communal des Jeunes, tu dois impérativement :

- Habiter Béthisy-Saint-Pierre
- Être élève à partir de la classe de CM1 et avoir moins de 18 ans le jour des élections
- T'inscrire sur la liste électorale des jeunes en remplissant le formulaire ci-contre et le déposer avant le 11 avril 2021 en Mairie de Béthisy-Saint-Pierre

A RETENIR

Dépôt des candidatures : **jusqu'au 11 avril 2021**

Campagne : **du 12 avril au 23 avril 2021**

Élections : **samedi 24 avril 2021**

Installation du C.C.J. : **mai 2021**

FORMULAIRE

D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE DES JEUNES ET DE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

(A déposer en boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie de Béthisy-Saint-Pierre)

Je soussigné (e) (NOM Prénom) :

Père – Mère – Responsable légal

Demeurant :

60320 Béthisy-Saint-Pierre

Téléphone (facultatif) : Mail (facultatif) :

Autorise mon enfant (NOM Prénom) :

Né (e) le : Classe (facultatif) :

A être inscrit (e) sur la liste électorale des jeunes

A déclarer sa candidature aux élections du C.C.J.

Fait à Béthisy-Saint-Pierre, le.....

Signature du Responsable Légal

Signature du Candidat

Renseignements auprès de M. CREPIN Christophe : 06 82 55 02 26 – 03 44 39 32 02

Tu es élu-e, tu t'engages pendant 2 ans à :

- Être présent aux réunions de travail
- Suivre et participer à la réalisation des projets
- Écouter les autres et respecter leurs idées
- Œuvrer pour l'intérêt de tous
- Communiquer auprès de l'ensemble des jeunes de ton âge

Durant ta campagne, tu t'engages à :

- N'employer aucun discours risquant de nuire ou blesser qui que ce soit.
- Avoir une attitude citoyenne et responsable.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par M. Christophe CREPIN, Mairie de Béthisy-Saint-Pierre, 84 rue du Dr Chopinet, 60320 Béthisy-Saint-Pierre pour élaborer une liste électorale et conservées deux années. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : M. Christophe CREPIN. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : contact@bethisysaintpierre.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.